

Lettre aux élus

N° 39 - JUIN 2015



Le bureau du Parc

Suite aux élections départementales de mars 2015, le Parc a renouvelé ses instances. Voici les délégations thématiques réparties entre les membres du bureau.

Le lundi 1^{er} juin dernier, après 25 années d'investissement pour notre territoire, dont 16 années à la présidence du Parc, Rolande Brécy a quitté nos instances. Au nom des élus du territoire et de l'équipe technique, je lui renouvelle mes plus sincères remerciements pour le travail accompli et le chemin parcouru depuis 1991 avec Jean-François Le Grand. A nous de le poursuivre dans la confiance et avec dynamisme.

Ce même jour, le comité syndical du Parc a accueilli les nouveaux élus départementaux. Le bureau nouvellement élu devra de nouveau être renouvelé en début d'année prochaine, pour intégrer après les élections régionales de décembre, les futurs élus normands ainsi que les délégués désignés par les communautés de communes du Parc, conformément à la modification des statuts votée à l'unanimité dans cette séance.

Dans ce contexte de changement et de transition et jusqu'à ces échéances, le bureau m'a confié la charge de la présidence laissée vacante. Je sais pouvoir compter sur les trois vices-présidents et une équipe d'élus déjà fortement impliquée et expérimentée, ainsi que sur une équipe technique compétente et motivée.

Je suis bien entendu à votre écoute et attentif à vos attentes et suggestions.

Marc Lefèvre,

Président du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin



Commission Environnement vocation I

Clara OSADTCHY



Florence Mazier
SAGE Vire



Marc Lefèvre
SAGE Douve Taute



Jean-Michel Green
Comité Biodiversité



Gérard TAPIN
Comité Marais communaux

Commission Paysage et urbanisme vocation II

Jean-Karl DESCHAMPS
Comité Urbanisme



Commission développement vocation III

Françoise LEROSIGNOL
Comité agricole



Laurent HUET
Comité Eco-construction
- habitat



Jocelyne LEVAVASSEUR
Comité Tourisme

Energies et performance environnementale - vocation III

Marine LEMASSON



Commission Mobilisation éducation et communication - vocation IV

Stéphane TRAVERT
Comité culture



Jean-Marc JOLY
Comité Education au territoire



Alexandra UHLMANN
Comité Communication



Stéphan BARRAULT
Evaluation - observatoire

Les 18 membres du bureau sont :

Collège des communes, 8 membres :

BARRAULT Stéphan
GREEN Jean-Michel
HUET Laurent
JOLY Jean-Marc
LEVAVASSEUR Jocelyne
TAPIN Gérard
UHLMANN Alexandra
VASCHE Thomas

Collège des départements, 5 nouveaux membres :

DAUBE Gabriel
GADY-DUQUESNE Patricia
GODARD Nicole
LEFEVRE Marc
LEROSSIGNOL Françoise

Collège de la Région, 5 membres :

DESCHAMPS Jean-Karl
LEMASSON Marine
MAZIER Florence
OSADTCHY Clara
TRAVERT Stéphane

Pour en savoir + : **Bénédicte DUPARD**,
directrice - bdupard@parc-cotentin-bessin.fr

Dépôt légal : septembre 2006
Édition trimestrielle - Tirage : 1950 ex. - ISSN papier : 1290-3442
Directeur de publication : Marc LEFÈVRE
Directeur de rédaction : Bénédicte DUPARD

© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin
Crédit photo : © D. Letan, O.Pierre (Pnr MCB). Conseil régional Basse-Normandie, Cabinet L'Archivolette.
Imprimé sur du papier certifié PEFC avec des encres végétales
Par l'imprimerie Anquetil - Condé-sur-Noireau (14).

www.parc-cotentin-bessin.fr



Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Une autre vie s'invente ici



Futur bâtiment, vu du jardin pédagogique

Que fait le Parc ? Un chantier expliqué au public

Les travaux en cours à la Maison du Parc ont pour objectif d'accueillir les agents du manoir de Cantepie sur le site existant à Saint-Côme-du-Mont. Ce chantier est l'occasion de présenter les principes de l'éco-construction au travers d'une exposition et de visites, tant pour les particuliers que pour les professionnels. L'exposition présente les différentes facettes d'un chantier et permet de le suivre, des fondations aux finitions. Une maquette du futur bâtiment détaillera les principes de construction retenus. L'usage et la fonction des différents matériaux seront présentés au fur et à mesure de leur arrivée sur le chantier.



Pour en savoir + : Guillaume HÉDOUIN, responsable Maison du Parc - 02 33 71 65 30 - ghedouin@parc-cotentin-bessin.fr.

Un « Tour du Parc » pour les délégués

Le samedi 4 juillet, aura lieu l'étape 1 du Tour du Parc, « la transition énergétique » dans le secteur de Périers - Marchésieux. Il s'agit de proposer aux délégués des communes du Parc des visites et témoignages d'actions menées par ou avec le Parc sur une thématique. Lors de cette matinée seront présentés l'accompagnement du Parc à la communauté de communes Sèves-Taute en matière de transition énergétique, un chantier de rénovation ENERTERRE de lutte contre la précarité énergétique, le travail sur le bois énergie avec l'association ADEN. La matinée sera clôturée par un déjeuner de cuisine locale et durable !

L'étape 2 sera organisée en octobre sur un autre secteur et une autre thématique.

Pour en savoir + : Odile PIERRE, chargée de mission communication et animation territoriale - 02 33 71 62 41 - opierre@parc-cotentin-bessin.fr.

D'autres l'ont fait !

Le parc éolien de Gorges Gonfreville a été construit en 2014 et inauguré le 12 septembre dernier en présence de nombreux habitants, 10 ans après le lancement du projet.

Témoignage de Didier Lecocq, maire de Gorges.

« Le site a été reconnu comme Zone de Développement de l'éolien (ZDE) en 2006, après une étude du Parc naturel régional, sur les sites potentiels pour un développement raisonné de l'éolien. Puis la société wallonne Ventis a développé ce projet de 7 machines de 2,3 MW, dont 6 sont situées à Gorges et 1 à Gonfreville où se trouve aussi le poste de livraison de l'électricité produite.

La production annuelle est d'environ 30 millions de Kwh, ce qui représente la consommation hors chauffage de 7 000 foyers environ.

Le coût du projet est de l'ordre de 19 millions d'euros, financés par la société Ventis. Les retombées fiscales annuelles pour la commune et la communauté de communes sont d'environ 75 000 €.

Ce parc contribue fortement à la transition énergétique puisqu'il permet d'économiser 10 000 tonnes de gaz carbonique par an par rapport aux énergies fossiles, soit la production de 100 millions de km en voiture! »



Pour en savoir + : Denis LETAN, chargé de mission Energie - 02 33 71 61 90 - dletan@parc-cotentin-bessin.fr

Décisions d'élus

Extrait des principales décisions du comité syndical du 1^{er} juin 2015.

Modifications des statuts. Ajout au sein du syndicat mixte d'un « collège des communautés de communes » comprenant les 13 communautés de communes et l'agglomération Saint-Loise. Ce collège élira 7 membres (dont au moins 1 du Calvados) au sein du comité syndical.

Le Comité syndical élit en son sein **les membres du bureau** soit un total de **22 membres** choisis **parmi les 4 collèges**, répartis de la façon suivante :

- Collège de la Région : 6 délégués ayant 1 voix délibérative chacun.
- Collège des Départements : 1 délégué du Calvados et 5 délégués de la Manche ayant 1 voix délibérative chacun.
- Collège des communes : 8 délégués, dont au minimum un délégué issu du Calvados, avec 1 voix délibérative chacun.
- Collège des communautés de communes : 2 délégués ayant 1 voix délibérative chacun.

Une adhésion symbolique et forfaitaire de 20 € par commune adhérente au Parc est fixée pour les communautés de communes qui adhéreront au syndicat mixte (consultations cet été).